



Délai de grâce accordé par la JEX

Par **mafi83300**, le **29/10/2016 à 21:38**

Bonsoir
Suite à une ordonnance devant le JAF qui me condamne à régler 2 000,00 € au titre de l'article 700 que je ne peux honorer, Quelqu'un a-t-il un modèle de lettre de grâce à me proposer afin d'avoir un délai maximum accordé par le Juge de l'Exécution ?
Avec mes remerciements,
Cordialement,
Mafi.

Par **Visiteur**, le **29/10/2016 à 21:56**

Bsr,
Sur le principe de sa condamnation à l'article 700 ou encore sur l'évaluation de son seul montant., vous pouvez essayer de contester, mais l'appréciation souveraine du juge semble ne pas pouvoir être attaquée, et notamment si en défense il n'a pas été plaidé le caractère excessif de la demande d'article 700.
Pour info, sachez que... je cite :
"Dans tous les cas, le juge tient compte de l'équité ou de la situation économique de la partie condamnée. Il peut, même d'office, pour des raisons tirées des mêmes considérations, dire qu'il n'y a pas lieu à ces condamnations".

Par **mafi83300**, le **30/10/2016 à 11:18**

Je vous remercie pour votre réponse et en prend note.
Cependant, je souhaiterais envoyer cette demande de délai de grâce.
Auriez-vous donc un modèle de lettre à me communiquer ?
Avec mes remerciements, je vous souhaite une bonne journée.

Par **Tisuisse**, le **31/10/2016** à **09:12**

Bonjour,rnrnEt votre avocat, il ne sait pas rédiger cette lettre ?